


Régie
des marchés agricoles
et alimentaires

Québec 

PERMIS Acheteur

2019 - 2020

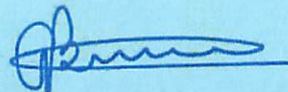
Titulaire : LUTHI GRAINS INC. (26150)
96, chemin du Pays-Brûlé
Baie-du-Febvre (Québec)
J0G 1A0

Nom et adresse de l'établissement pour lequel le permis est délivré :
LUTHI GRAINS INC. (26150)
96, chemin du Pays-Brûlé
Baie-du-Febvre (Québec)
J0G 1A0

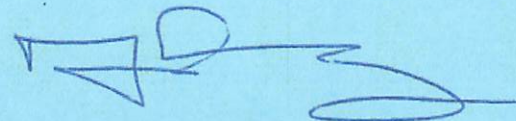
Restriction : Aucune

Ce permis prend effet le 1er août 2019 et expire le 31 juillet 2020

Délivré à Lévis, le 15 juillet 2019



Présidente



Secrétaire

Le 15 juillet 2019

Monsieur Urs Luthi
Luthi Grains inc.
96, chemin du Pays-Brûlé
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0

Objet : Renouvellement de permis 2019-2020
Règlement sur la mise en marché des grains
Numéro de dossier : 26150

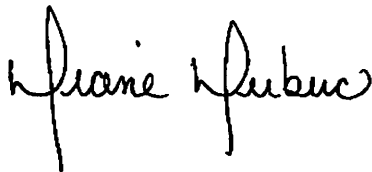
Monsieur,

La présente lettre a pour but de confirmer que votre demande de renouvellement de permis auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec est maintenant complète.

Nous vous transmettons donc le permis demandé pour l'année 2019 - 2020. Le permis doit être affiché dans votre établissement, à la vue du public.

Le nom de votre entreprise est ajouté à la liste des titulaires de permis sur notre site Internet (www.rmaa.qc.ca) sous la rubrique « Cultures commerciales (grains) ».

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Diane Dubuc
Technicienne en administration
Normalisation des grains et des cautionnements

p.j.